

# Les embauches se replient au 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, en France métropolitaine, 6 434 500 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors agriculture, intérim et particuliers employeurs), soit 0,5% de moins qu'au trimestre précédent (après +1,6% au 3<sup>e</sup> trimestre 2024). Le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (CDD) se stabilise (0,0% après +2,2%). De son côté, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) poursuit son recul (-2,8% après -1,7%).

6 383 500 contrats prennent fin au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, soit 0,5% de moins qu'au trimestre précédent (après +0,7% au 3<sup>e</sup> trimestre 2024). Le nombre de fins de CDI recule de nouveau (-2,5% après -0,5% au trimestre précédent) et s'élève à 1 027 300. Parallèlement, 5 356 200 CDD se terminent, en baisse de 0,1% (après +0,9% au trimestre précédent).

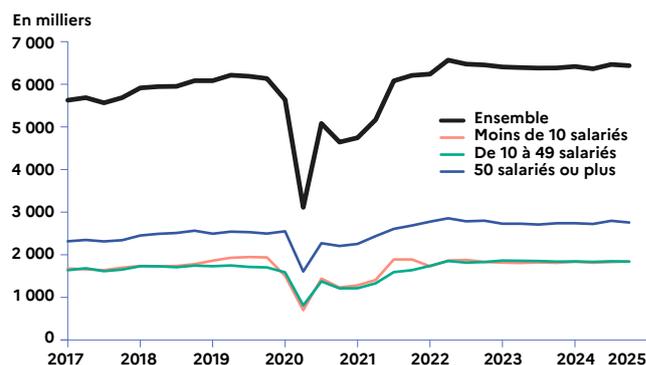
## Repli des embauches au 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, en France métropolitaine, 6 434 500 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors missions d'intérim, agriculture et particuliers employeurs, graphique 1), soit 0,5% de moins qu'au trimestre précédent (après +1,6% au 3<sup>e</sup> trimestre, tableau 1). Sur un an, le nombre d'embauches augmente de 0,8%.

Les embauches des établissements de 50 salariés ou plus se replient (-1,4% après +2,7% au trimestre précédent), tout comme celles des établissements entre 10 et 49 salariés (-0,4% après +0,7%). À l'inverse, le nombre d'embauches des établissements de moins de 10 salariés poursuit sa progression (+0,8%, soit le même rythme qu'au trimestre précédent).

Les embauches se replient nettement dans l'industrie (-5,8% après +3,2% au trimestre précédent) et dans la construction (-5,0% après +2,8%), et de façon plus modérée dans le tertiaire (-0,2% après +1,5%). Elles repartent notamment à la baisse dans les services aux entreprises (-5,3% après +4,5%).

GRAPHIQUE 1 | Nombre d'embauches par taille d'établissement



Lecture : dans les établissements de 50 salariés et plus, 2 754 800 contrats sont signés au 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

En parallèle, le nombre de nouvelles missions d'intérim continue de reculer sur l'ensemble du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (-0,8% après -2,3% le trimestre précédent) pour atteindre 4 933 300 en métropole, hors agriculture [1]. Le nombre d'embauches d'intérimaires est inférieur de 5,2% à son niveau atteint un an auparavant.

## Stabilisation des embauches en CDD

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, les embauches en CDD se stabilisent (0,0%, à 5 419 700, après +2,2%, tableau 1). Les embauches en CDI baissent quant à elles de 2,8%, à 1 014 800 (après -1,7% au 3<sup>e</sup> trimestre 2024). La part des CDD dans les embauches augmente ainsi de 0,4 point au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, à 84,2% (graphique 2).

Sur un an, les embauches en CDD sont en hausse de 2,5%. À l'inverse, celles en CDI reculent nettement, de 7,2%.

**TABLEAU 1 | Embauches par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat**

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
	T4 2024	T3 2024	T4 2024	T4 2024
<b>Ensemble</b>	<b>6 434,5</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,8</b>
Moins de 10 salariés	1 842,6	0,8	0,8	1,9
De 10 à 49 salariés	1 837,1	0,7	-0,4	0,0
50 salariés ou plus	2 754,8	2,7	-1,4	0,6
<b>Industrie</b>	<b>206,8</b>	<b>3,2</b>	<b>-5,8</b>	<b>-6,4</b>
<b>Construction</b>	<b>145,8</b>	<b>2,8</b>	<b>-5,0</b>	<b>-8,0</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>6 081,9</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,3</b>
dont:				
commerce	568,3	3,1	-0,6	-0,7
hébergement-restauration	896,5	0,0	3,1	1,4
information-communication	487,2	-3,8	4,4	-2,7
services aux entreprises	1 164,3	4,5	-5,3	-4,4
tertiaire non marchand	1 687,2	3,1	-0,1	7,0
services aux ménages	1 018,9	-1,2	0,6	1,2
CDD	5 419,7	2,2	0,0	2,5
CDI	1 014,8	-1,7	-2,8	-7,2
Missions d'intérim	4 933,3	-2,3	-0,8	-5,2

Note: le secteur des services aux ménages correspond aux secteurs RZ et SZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services. Lecture: 1 014 800 CDI sont signés au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, soit 2,8% de moins qu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 et 7,2% de moins qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs. France métropolitaine, secteurs privés hors agriculture pour les missions d'intérim.

Sources: Dares, MMO, missions d'intérim (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

## Recul du nombre de fins de contrat de travail

Le nombre de fins de contrat se replie au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (-0,5% après +0,7% au 3<sup>e</sup> trimestre) et atteint 6 383 500 (graphique 3). Sur un an, le nombre de fins de contrat est en hausse de 1,0% (tableau 2).

Les fins de contrat des établissements de 50 salariés ou plus repartent à la baisse (-1,2% après +2,1% au trimestre précédent) tandis que celles des établissements entre 10 et 49 salariés poursuivent leur recul (-0,3% après -0,5%). À l'inverse, celles des établissements de moins de 10 salariés repartent légèrement à la hausse (+0,3% après -0,1%).

Les fins de contrat se replient légèrement dans le tertiaire (-0,4% après +0,7%) et plus nettement dans l'industrie (-4,1% après +1,8%), tandis que leur recul s'accroît dans la construction (-2,1% après -0,4%).

En particulier, le nombre de fins de contrat se replie nettement dans les services aux entreprises (-4,3% après +3,3% au trimestre précédent) et poursuit sa baisse dans le commerce (-0,9% après -2,0%) et dans les services aux ménages (-0,4% après -0,9%). En revanche, il repart à la hausse dans l'hébergement-restauration (+1,9% après -0,5%).

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, le nombre de fins de CDD diminue légèrement (-0,1% après +0,9% au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, graphique 4).

**TABLEAU 2 | Fins de contrat de travail par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat**

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
	T4 2024	T3 2024	T4 2024	T4 2024
<b>Ensemble</b>	<b>6 383,5</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>1,0</b>
Moins de 10 salariés	1 788,9	-0,1	0,3	1,3
De 10 à 49 salariés	1 844,8	-0,5	-0,3	0,4
50 salariés ou plus	2 749,7	2,1	-1,2	1,3
<b>Industrie</b>	<b>205,2</b>	<b>1,8</b>	<b>-4,1</b>	<b>-1,8</b>
<b>Construction</b>	<b>152,8</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>-5,1</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>6 025,6</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,3</b>
dont:				
commerce	549,2	-2,0	-0,9	-2,8
hébergement-restauration	888,3	-0,5	1,9	0,9
information-communication	487,1	-3,0	3,0	-2,7
services aux entreprises	1 152,3	3,3	-4,3	-3,6
tertiaire non marchand	1 684,5	2,5	0,2	7,3
services aux ménages	1 013,7	-0,9	-0,4	1,4
CDD	5 356,2	0,9	-0,1	2,1
dont:				
CDD de plus d'un mois arrivés à terme	804,7	2,0	-3,0	0,6
CDD de moins d'un mois arrivés à terme	4 345,2	0,6	0,5	2,6
ruptures anticipées	206,2	3,2	-2,1	-1,3
CDI	1 027,3	-0,5	-2,5	-4,2
dont:				
démissions	439,6	-1,6	-4,6	-9,1
ruptures conventionnelles	130,6	0,4	3,1	1,6
licenciements économiques	18,2	-9,2	0,3	-7,7
licenciements non économiques	121,9	0,7	-5,4	1,7
départs en retraite	58,8	5,2	5,4	13,2
fins de période d'essai	219,8	-0,6	-2,7	-6,3
autres motifs de fin	38,4	4,5	1,7	13,1

Note: le secteur des services aux ménages correspond aux secteurs RZ et SZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services. Lecture: 5 356 200 CDD prennent fin au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, soit 0,1% de moins qu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 et 2,1% de plus qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

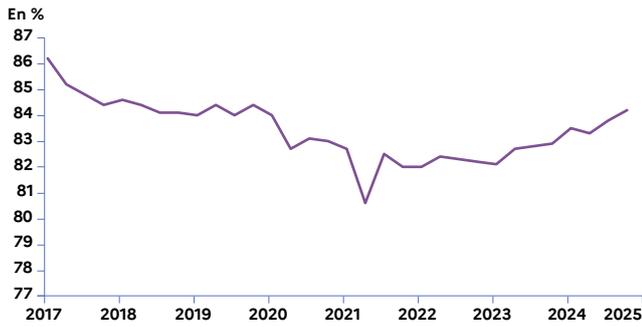
Le nombre de CDD de plus d'un mois arrivés à terme recule nettement (-3,0% après +2,0%) tandis que celui des CDD de moins d'un mois arrivés à terme poursuit sa progression (+0,5% après +0,6%). Les ruptures anticipées de CDD repartent quant à elles à la baisse (-2,1% après +3,2%).

Au total, 5 356 200 CDD prennent fin au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, soit 2,1% de plus qu'à la même période l'année précédente.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, le nombre de fins de CDI recule de manière plus marquée qu'au trimestre précédent (-2,5% après -0,5%). Il est inférieur de 4,2% au niveau atteint un an auparavant.

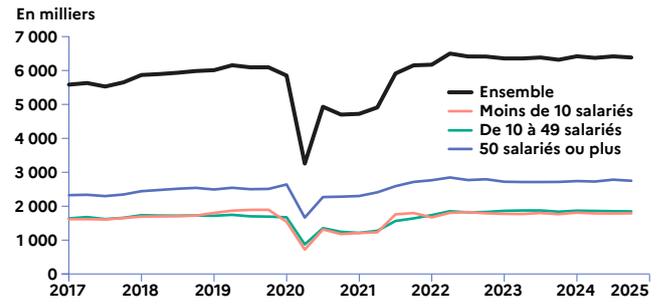
Ce recul est notamment porté par les démissions de CDI, qui diminuent plus nettement qu'au trimestre précédent (-4,6% après -1,6%). Les licenciements non économiques de CDI repartent à la baisse (-5,4% après +0,7%) tandis que les fins de période d'essai de CDI poursuivent leur recul (-2,7% après -0,6%). À l'inverse, les départs en retraite après un CDI poursuivent leur progression (+5,4% après +5,2%) et les ruptures conventionnelles de CDI accélèrent (+3,1% après +0,4%). ●

GRAPHIQUE 2 | Part des CDD dans les embauches, hors intérim



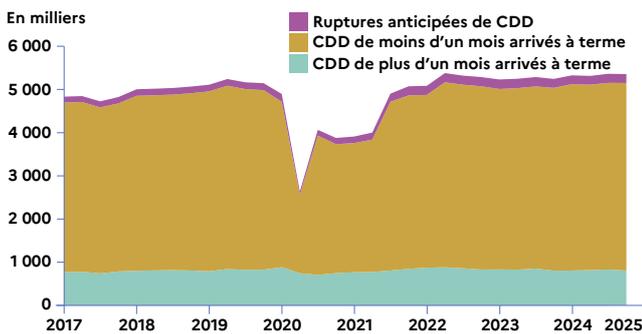
Lecture: au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 84,2% des embauches hors intérim se font en CDD.

GRAPHIQUE 3 | Nombre de fins de contrat de travail par taille d'établissement



Lecture: dans les établissements de 50 salariés et plus, 2 749 700 contrats se terminent au 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

GRAPHIQUE 4 | Nombre de CDD arrivés à terme et de ruptures anticipées de CDD

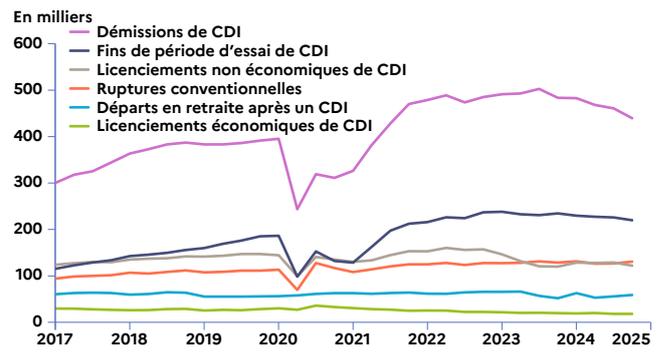


Lecture: sur les 5 356 200 fins de CDD au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 4 345 200 sont des CDD de moins d'un mois arrivés à terme.

Champ des graphiques 2, 3, 4 et 5: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source des graphiques 2, 3, 4 et 5: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

GRAPHIQUE 5 | Nombre de fins de CDI par motif



Lecture: 439 600 CDI prennent fin au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 suite à des démissions.

## ENCADRÉ 1 • Les données sur les mouvements de main-d'œuvre

### Source

Avant 2015, deux sources de données étaient mobilisées pour suivre les mouvements de main-d'œuvre: la déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustive pour tous les établissements de plus de 50 salariés, et l'enquête complémentaire trimestrielle (enquête sur les mouvements de main-d'œuvre – EMMO), qui échantillonnait les établissements de moins de 50 salariés. Depuis les déclarations sociales nominatives (DSN) sont venues se substituer à ces deux sources. Un document d'études détaille la méthodologie retenue pour assurer ce changement de source [2]. Une note précise des évolutions méthodologiques ultérieures, notamment l'intégration des établissements de moins de 10 salariés, initialement hors champ lors de la reprise de la diffusion des mouvements de main-d'œuvre, en juin 2018 [3]. Une autre note précise les nouveaux changements opérés en juillet 2023 [4].

### Champ

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

### Avertissements

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées dans ce Dares Indicateurs sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

Les entrées en contrats de sécurisation professionnelle peuvent être déclarées soit en licenciements économiques soit en autres motifs de fin de CDI.

### Révisions

Par rapport aux estimations diffusées le 16 janvier 2025, le tableau EN1 présente les révisions des principaux agrégats (embauches, fins de contrat) pour les deux derniers trimestres. Les révisions sont, pour l'essentiel, liées à l'actualisation des données de la DSN, notamment concernant les fins de CDI, et des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS).

TABLEAU EN 1 | Révisions des principaux agrégats des mouvements de main-d'œuvre

	Évolutions trimestrielles			
	T2 2024		T3 2024	
	DI T3 2024	DI T4 2024	DI T3 2024	DI T4 2024
<b>Embauches</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>
<i>Embauches en CDD</i>	-1,1	-1,0	1,6	2,2
<i>Embauches en CDI</i>	-0,1	0,0	-1,0	-1,7
<b>Fins de contrat</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>
<i>Fins de contrat en CDD</i>	-0,3	-0,3	0,7	0,9
<i>Fins de contrat en CDI</i>	-2,6	-3,0	2,6	-0,5

Lecture: lors de la publication du Dares Indicateur (DI) du 3<sup>e</sup> trimestre 2024 en janvier 2025, les embauches diminuent de 0,9% au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, contre une diminution de 0,8% dans la présente publication.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

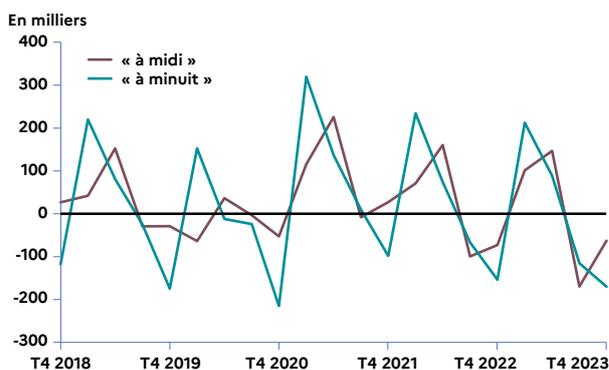
## ENCADRÉ 2 • D'importantes différences de concept entre les données sur les mouvements de main-d'œuvre et les estimations trimestrielles d'emploi

L'écart entre les entrées et les sorties mesurées chaque trimestre via les mouvements de main-d'œuvre ne correspond pas à la variation trimestrielle issue des Estimations d'emploi produites par l'Insee, en collaboration avec l'Urssaf Caisse Nationale et la Dares. En particulier :

- Les champs géographiques et sectoriels diffèrent : les mouvements de main-d'œuvre portent sur le champ salarié privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs de France métropolitaine ; les Estimations trimestrielles d'emploi couvrent le champ salarié privé (hors activités extraterritoriales) pour l'estimation flash, voire l'ensemble des secteurs (hors activités extraterritoriales) pour la seconde estimation publiée environ 60 jours après la fin du trimestre, en France hors Mayotte.
- Le concept mesuré n'est pas équivalent : les Estimations d'emploi sont corrigées de la multiactivité – une personne ayant simultanément plusieurs contrats n'est comptée qu'une seule fois –, alors que les mouvements de main-d'œuvre recensent l'ensemble des contrats.
- La mesure n'est pas effectuée au même moment. Ainsi, les Estimations d'emploi se basent sur un mode de comptabilisation des effectifs « à midi », lors du dernier jour ouvré du trimestre : autrement dit, un salarié dont le contrat se termine le dernier jour ouvré du trimestre est comptabilisé dans les Estimations d'emploi. *A contrario*, soustraire les entrées et les sorties mesurées dans les mouvements de main-d'œuvre permet d'estimer

la variation du nombre de salariés « à minuit » le dernier jour du trimestre : un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre est comptabilisé dans les sorties et ne figure plus dans les effectifs comptés « à minuit ». L'ampleur de l'écart entre ces deux mesures des effectifs « à midi » et « à minuit » est potentiellement conséquente (graphique EN 2).

GRAPHIQUE EN 2 | Évolutions des effectifs selon des mesures « à midi » ou « à minuit »



Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO (données non corrigées des variations saisonnières).

Adel Bendounan et Ayoub Berami (Dares)

### Pour en savoir plus

Toutes les séries des mouvements de main-d'œuvre sont disponibles via l'[application interactive](#).

- [1] Dinh L.-D. (2025), « [L'emploi intérimaire toujours en recul au 4<sup>e</sup> trimestre 2024](#) », Dares Indicateurs n° 11, février.
- [2] Milin K. (2018), « [CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?](#) », Dares Analyses, Dares, n° 26, juin.
- [3] Milin K. (2018), « [Reconstitution des mouvements de main-d'œuvre depuis 1993 : guide méthodologique](#) », Document d'études, Dares, n° 221, juin.
- [4] Milin K. (2020), « [Note méthodologique : revision des series de mouvements de main-d'œuvre](#) », Note, Dares, juillet.

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaires de rédaction**  
Thomas Cayet, Sabine Clerc

**Maquettistes**  
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

**Mise en page**  
Dares, ministère chargé du Travail ISSN 2267 - 4756

**Réponses à la demande**  
[dares.travail-emploi.gouv.fr/contact](mailto:dares.travail-emploi.gouv.fr/contact)

**Contact presse**  
[dares.presse@travail.gouv.fr](mailto:dares.presse@travail.gouv.fr)

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère chargé du Travail. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE  
PUBLIQUE